
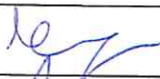


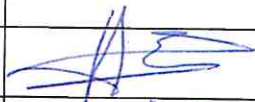





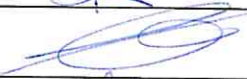


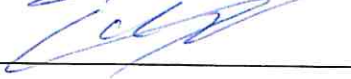
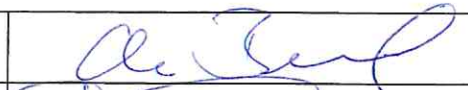










ECOLE ELEMENTAIRE S. VEIL SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Ecole du 7 novembre 2024 à 19h30

Participants :

| | |
|-------------------------------|--|
| M. Sohler | Excusée |
| Mme Ruhlmann |  |
| Mme Charvet (inspectrice) | Excusée |
| M. Frantz (psychologue scol.) | |
| Mme Voisin | Excusée |
| Mme Meyer |  |
| Mme Basso |  |
| Mme Barbey |  |
| Mme Baehr | |
| M. Heideier |  |
| Mme Bathelmebs |  |
| Mme Munsch | Excusée |
| Mme Roussel | Excusée |
| Mme Riehm |  |
| Mme Exmelin (AESH) | |
| Mme El Ali (AESH) |  |
| Mme Bronner (AESH) |  |
| Mme Rhazoui (AESH) |  |
| M. Distel |  |
| Mme Lota |  |
| Mme Remarck |  |
| M. Lacombe |  |
| Mme Guillemin | |

| | |
|--|--|
| M. Berzel |  |
| Mme Riehl |  |
| M. Bauer |  |
| Mme Wotowieck |  |
| Mme Ehrhart |  |
| Mme Walter |  |
| Mr Badji | |
| Mme Kleinknecht | OK. |
| Mme Duvernoy Emilie (périscolaire) | |
| Représentant(e) des Stumbas de la Scherr JENNE PAWA |  |
| Représentant(e) des Scher'Ubins NONA HERVE |  |
| Représentant(e) de l'association Auptisme | |
| Représentant(e) de la MJC | Excusé |
| Time Rott |  |

ORDRE DU JOUR :

1. Résultats des élections, rôle du C.E.
2. Présentation de l'école : équipe enseignante, AESH, classes/effectifs, fonctionnements, dispositifs de soutien, aide aux devoirs.
3. Périscolaire, associations de parents d'élèves, MJC.
4. La coopérative scolaire et bilan 2023-2024.
5. Les points relevant des collectivités territoriales
6. La sécurité et le bien être des élèves
7. Les projets pédagogiques à venir et projet NEFLE

Ouverture de la réunion du conseil d'école par M. Heideier qui souhaite la bienvenue à tous.

Mme Barthelmebs sera secrétaire de séance.

Sont excusé(e)s :

- Mme Charvet, inspectrice de l'éducation nationale.
- Mr Sohler, maire
- Mme Voisin
- Mme Munsch
- Mme Dreyer (AESH)
- Mme Roussel (ZIL)

Mr. Heideier propose un tour de table afin que chaque participant se présente.

1. Résultats des élections, rôle du C.E.

Nombre d'inscrits : 289 (295 en 2023)

Nombre de votants : 234 (235 en 2023)

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 9 (29 en 2023)

Nombre de suffrages exprimés : 225 (206 en 2023)

Taux de participation : 80.97% (79,66% en 2023)

Taux de participation en légère augmentation.

Ce taux reflète en partie l'intérêt des parents pour l'école.

Les résultats :

Nombre de sièges à pourvoir : 7

Nombre de listes de candidature : 1 (la liste présentée par Mr. Distel)

Liste de M. Distel : 225 voix sur les 225 suffrages exprimés soit 7 sièges attribués

Mr Heideier félicite les parents élus pour leur engagement.

Rappel sur la composition et le fonctionnement du conseil d'école :

- Sont membres du conseil d'école : les enseignants + les parents élus + 2 représentants de la mairie + l'inspectrice de l'éducation nationale, un membre du RASED.
- Peuvent assister aux réunions, sans voix délibératives, pour des affaires les concernant, des représentants du périscolaire, des AESH, des ATSEM, des responsables d'association, ainsi que d'autres personnes qui gravitent autour de la sphère scolaire.
- Le conseil d'école vote ou donne son avis sur les principales questions de vie scolaire (règlement intérieur, projet d'école, ...)

Le conseil d'école se réunit 3 fois par an au-moins. En fonction de l'actualité, des réunions extraordinaires du conseil peuvent être demandées.

Les représentants des parents d'élève membres du conseil de l'école représentent et informent les parents.

Pour rappel : le calendrier du déroulement des élections est fixé par circulaire.

Les résultats des élections ont été publiés sur le site de l'école et dans le tableau d'affichage devant l'école.

2. Présentation de l'école : équipe enseignante, AESH, classes/effectifs, fonctionnements, dispositifs de soutien, aide aux devoirs.

Il y a 169 élèves inscrits à l'école.

| Classes | Effectifs | monolingue | Section bilingue | Enseignants |
|------------------|-----------------|------------|------------------|--|
| CP | 26 | 16 | 10 | Mme Barbey et Mme Meyer (Ald) |
| CE1 | 30 | 18 | 12 | Mme Voisin et Mme Meyer (Ald) |
| CE2 | 31 | 19 | 12 | Mme Basso et Mme Meyer (Ald) |
| CM1 monolingue | 25 | 25 | | Mme Barthelmebs |
| CM2 monolingue | 28 | 28 | | M. Heideier Mme Baehr (lundi et un mardi sur 3) |
| CM1-CM2 bilingue | 20 CM1 9 CM2 | | 20 9 | Mme Munsch (FRA et ALLD) |
| ULIS | (9) | (9) | | Mme RIEHM |
| Total : | 169 | | | 106 élèves en cursus monolingue et 63 élèves en cursus bilingue |

| | |
|------|------------------------------|
| ZIL | Mme. Roussel |
| AESH | Mme Zehner (collective ULIS) |

| | |
|-----|--|
| | Mme El Ali (ind) Mme Bronner (ind) Mme Rhazoui (mut) |
| VSC | Néant |

L'organisation des classes est peu conventionnelle mais présente de nombreux avantages :

| Points positifs | Points négatifs |
|--|---------------------------|
| Plus de mixité entre les élèves Plus de projet commun mono/bi Plus de collaboration entre collègues Effectif léger 2 j / sem. Plus de disponibilité des enseignants pour les FRA MATH puisque simple niveau. | Effectif chargé 2 j / sem |

Les enfants se sont bien adaptés à l'organisation.

Quelques premiers retours des différentes classes :

- CP : élèves très motivés, classe très vivante. Les élèves ont bien accepté les règles de communication. La classe avance à un bon rythme. Un système de tutorat est mis en place.
Section bilingue CP : les élèves sont en petit groupe, ils sont donc très sollicités. Un système de tutorat est également mis en place.
- CE1
(Mme Voisin absente)
- CE2 : bonne ambiance générale. Problème d'attention ce qui a une conséquence sur la mise au travail.
- Section bilingue CE1-CE2 : le niveau est hétérogène, le travail est plus lent. Mise en place d'un système de tutorat. Les élèves sont très soudés et motivés.
- CM1 : une bonne ambiance générale. Les élèves font leur travail avec sérieux. Cependant, un problème d'attention ralentit le rythme.
- CM2 :
En se basant sur les résultats des évaluations nationales, on peut dire que le niveau est acceptable en français et très moyen en math. Ce n'est pourtant pas ce qui est constaté après les premières évaluations en classe qui sont davantage prometteurs. Les élèves sont globalement calmes et se mettent facilement au travail mais sont très lents.
- CM1-CM2 bilingue
(Mme Munsch absente)

Le directeur est déchargé le lundi et un mardi sur trois. Ce sont les jours à privilégier pour le contacter.

L'école peut également compter sur les ressources du RASED.

Le RASED, Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté, a pour mission de fournir des aides spécialisées à des élèves en difficulté dans les classes ordinaires des écoles. Ils interviennent à la demande des enseignants, après accord des parents.

Il comprend en général :

- un enseignant spécialisé chargé des aides à dominante pédagogique, les "maîtres E" (difficultés d'apprentissage),
- un enseignant spécialisé chargé des aides à dominante rééducative, les "maîtres G" (difficultés d'adaptation à l'école),
- un psychologue scolaire.

Sur notre secteur, seul le psychologue scolaire, M. Frantz, est encore disponible. Les 2 autres postes ont été supprimés.

- Les enseignants reçoivent les parents sur RdV sauf pour les cas urgents. Les parents pourront s'adresser aux enseignants à travers le cahier vert (canal à privilégier). Les enseignants qui préféreront échanger par mail le feront savoir aux parents.

- Le bulletin est semestriel. Les élèves auront leur 1^{er} livret fin janvier et leur 2nd livret début juillet. Le LSUN est exclusivement consultable à partir de la plateforme EduConnect. Chaque parent a / devra créer son compte sur Educonnect. En cas de difficulté, les parents pourront s'adresser au directeur.

- Les APC (activités pédagogiques complémentaires) se déroulent après 16h pour une durée de 1h. Elles sont regroupées autant que possible le mardi soir. Les parents des élèves concernés en sont informés et une autorisation leur sera demandée.

- Tous les élèves, du CP au CM2, ont passé une évaluation nationale. Tous les parents ont été destinataires des résultats obtenus par leur enfant. Les enseignants ont reçu individuellement les parents qui le souhaitent pour faire un point sur les résultats obtenus.

- Des échanges de service en place au cycle 3 :

Les lundis, mardis et jeudis des échanges de service sont organisés entre Mme Barthelmebs, Mme Baehr et Mr Heideier pour les classes de CM1 et CM2.

- Le site web de l'école : <https://ec-centre-scherwiller.site.ac-strasbourg.fr/>

Ses objectifs sont :

- Diffuser des informations sur le fonctionnement de l'école ou archivage de documents de référence.
- Chaque classe dispose d'un espace dédié dont l'accès se fait depuis le menu principal. Cet espace peut contenir divers contenus pour l'aide aux devoirs, pour communiquer avec les parents ou les élèves, pour rendre compte de sorties, pour valoriser le travail ou la production des élèves.

Pour rappel : les pages contenant des photos d'élèves sont protégées par un mot de passe. Le mot de passe a été distribué dans le cahier de liaison des enfants.

Le dispositif d'aide aux devoirs va reprendre le 8 novembre. Ce dispositif est encadré par la MJC et organisé par le responsable de la section (le directeur d'école). La participation au dispositif est donc soumise à une adhésion à la MJC qui est de 10 € par an. Les élèves sont proposés par le conseil des maîtres. Les animatrices bénévoles sont : Mme Boileau, Mme Siebold, Mme Jeanroy et Mme Gunther.

3. Périscolaire, associations de parents d'élèves, MJC

Le service périscolaire assuré par l'OPAL67 accueille les enfants à la pause méridienne et après 16h. Depuis la rentrée de septembre 2021, le périscolaire occupe 1 salle de l'école après 16h et cela ampute l'école d'une salle d'arts plastiques salle 4. Depuis septembre 2024, le périscolaire dispose également de la salle de motricité après 16h.

M. Heideier donne la parole aux représentants des associations :

- Les scher'ubins et les Stumbas : les deux associations de parents d'élèves mènent les actions de manière commune.
Un appel est lancé pour obtenir plus de moyens, des difficultés sont rencontrées au niveau du « recrutement des membres » même si la tenue commune des assemblées générales des deux associations a permis une augmentation des adhésions.
Une proposition est faite de faire un appel général aux parents en passant par une diffusion menée par l'école pour certaines actions précises.
- Auptisme : pas d'adhésion cette année : le travail entamé avec l'école maternelle se poursuit encore cette année.
Bilan de l'action Récré inclusive est très positif.
Le projet sur le jardin est en cours et en bonne voie.
- MJC (non représentée)

4. La coopérative scolaire et bilan 2023-2024

Mme Basso a repris le mandat de la COOP cette année. L'équipe enseignante la remercie très chaleureusement.

Bilan 2023-2024 :



Coopérative du foyer :
CS10-EE du Centre SCHERWILLER
2a rue de l'Alburnat
67150 - SCHERWILLER
Tel. 0388208810 Fax :
Email : c.o.06722266@ac-strasbourg.fr

Numero d'affiliation à l'OCCE : 10
Numero d'établissement : 06722266F

| CHARGE | | PRODUIT | |
|---|-------------------|--|-------------------|
| 56700008 Achats de produits pour cessions | 3479,74 € | 70700008 Ventes de produits pour cessions | 6545,16 € |
| 51581008 Assurances versées pour la cooperative | 45,75 € | 70800008 Produits des activités éducatives | 900,00 € |
| 51810008 Charges des activités éducatives | 8880,66 € | 74100008 Subventions d'état ou des collectivités | 2377,66 € |
| 52700008 Services bancaires et assimilés | 33,07 € | 75510008 Contributions Plateforme Participative | 0,00 € |
| 55560008 Cotisations versées à l'OCCE | 406,26 € | 75511008 Contributions financières d'autres organismes | 100,00 € |
| 57000008 Charges exceptionnelles | 1514,08 € | 75520008 Participations volontaires des familles | 3196,00 € |
| 58000008 Achats de biens durables | 0,00 € | 77000008 Produits exceptionnels | 154,07 € |
| Total des charges | 14359,56 € | Total des produits | 15272,88 € |
| | + | | + |
| Excédent(1) | 913,32 € | OU | Déficit(2) |
| | = | | = |
| (3) | 15272,88 € | <-- = --> | (4) |

BILAN simplifié au 31 août 2024

| ACTIF | | PASSIF | |
|-----------------------------|------------------|--------------------------|----------------------------|
| 51200000 Comptes bancaires | 9118,01 € | 1000000 Report à nouveau | 8204,69 € |
| 53000000 Caisse en espèces | 0,00 € | 120 Excédent (+) | 913,32 € |
| | + | OU | - |
| 5... Autres comptes | 0,00 € | 129 Déficit (-) | 0,00 € |
| | = | | = |
| Total de l'actif (5) | 9118,01 € | <-- = --> | Total du passif (6) |

(1) Il y a Excédent si Produits > Charges (3) Charges + Produits éventuel
(2) Il y a Déficit si Charges > Produits (4) Produits + Déficit éventuel (5) & (6) doivent être égaux

Nom du mandataire 2023/2024

Signature du mandataire 2023/2024

Mme Basso Josiane

Solde début exercice : 8204,69 Solde de fin exercice : 9118,01 (avant paiement 1100 des tartes flambées).

Variation du capital quasi nul : 9 118,01 - 8 204,69 - 1 100 = 186,68 €

Bilan de la kermesse juillet 2024 : bénéfice 1 492,48 euros

Pour rappel, bénéfice 2023 : 1 107,68 €

5. Les points relevant des collectivités territoriales

- Commémoration du 11 novembre : tous les enfants sont invités à la cérémonie. Ceux des CE2, CM1 et CM2 ont été invités à chanter la Marseillaise.

Mr Heideier laisse la parole à Mme Ruhlmann pour les autres points.

- Les enfants gardés au périscolaire ne peuvent toujours pas bénéficier de l'APC. Lors du dernier conseil d'école, une solution semblait avoir été trouvée entre les différents acteurs (OPAL, Mairie, Ecole). Qu'en est-il ?

Il serait intolérable de refaire une année scolaire complète sans trouver une solution à ce problème. Que dit l'OPAL ?

La situation à l'heure actuelle reste inchangée, la solution trouvée ne semble pas pouvoir, finalement, être mise en œuvre. La proposition d'accueillir à l'école les élèves ayant bénéficié de l'APC semble être impossible.

Mr Distel propose d'organiser une réunion directement avec les intervenants concernés (OPAL, RPE, Mairie, Ecole) afin de trouver une solution.

- L'accueil périscolaire à la salle HAAG d'une partie des enfants devait être une solution transitoire. Les ALGECOS de l'ancienne école, solution un temps évoquée pour rassembler tous les enfants sur le site de l'Alumnat est-elle abandonnée ? Que faut-il pour rendre le projet possible ?

ALGECO : non retenu pour le moment car absence de toilettes, problème de normes par rapport au site sur lequel il est proposé de le placer.

Il avait été évoqué l'idée d'utiliser la chapelle mais sa rénovation et sa mise aux normes engendre des frais très coûteux. La commune de Scherwiller, n'est à l'heure actuelle, pas considérée comme prioritaire quant à une aide de la Com Com car d'autres communes sont en déficit quant à l'accueil au niveau périscolaire.

Il n'y a pour le moment pas d'alternative proposée/possible.

Mr Distel propose d'évoquer le sujet de l'accueil périscolaire lors de la réunion de rentrée du périscolaire. Il s'agira d'être vigilant à ce que la diffusion de la date de cette réunion soit bien reçue par tous les parents concernés.

- Faute de places suffisantes sur le parking devant l'école, de nombreuses voitures se garent dorénavant rue des Roses. Malheureusement, certains automobilistes ne respectent pas la limitation de vitesse. Est-il possible de mener une opération coup de poing pour les sensibiliser ?

Mme Ruhlmann propose de placer dans la rue des roses une signalétique visible, un bonhomme en bois représentant un enfant (déjà présent à d'autres endroits), pour rendre attentif les automobilistes.

6. La sécurité et le bien être des élèves

Le dispositif VIGIPIRATE reste d'actualité.

Une vigilance particulière est demandée à tous les acteurs de l'école.

Les deux PPMS en vigueur l'année dernière ont laissé la place à un PPMS unifié. Ce dernier reprend sommairement les scénarios envisagés dans les deux documents précédents : tempête, séisme, nuage toxique, intrusion,...

En cas de crise majeure, les parents peuvent se tenir informés sur :

Adresse twitter de l'académie : @acstrasbourg

Site de l'académie : www.ac-strasbourg.fr

Site de la DSDEN du Bas-Rhin: www.ac-strasbourg.fr/dsden67/

Ces adresses figurent dans la note de rentrée collée dans le cahier de liaison de tous les élèves. En aucun cas les parents devront téléphoner à l'école. La ligne de téléphone doit rester disponible pour les secours.

Un premier exercice réglementaire de sécurité « évacuation incendie » a été effectué le 13 septembre.

Un second exercice pour intrusion attentat a été effectué le 14 octobre.

Un retour d'expérience est dressé après chaque exercice. Un rappel des conduites à tenir est fait aux enseignants ou aux élèves si cela est nécessaire.

Pour rappel, sont obligatoires durant l'année scolaire :

- 3 exercices PPMS
- 2 exercices « évacuation incendie »

La lutte contre le harcèlement : programme pHARe

L'école élémentaire de Scherwiller est engagée depuis 2021-2022 dans le programme pHARe : un programme de lutte contre le harcèlement à l'école. Cette année encore le dispositif sera reconduit.

Ce programme comprend :

- la formation des enseignants (tous les enseignants sont déjà formés)
- une dizaine d'heures d'enseignement de sensibilisation des élèves au phénomène de harcèlement
- une information et sensibilisation des parents (à travers des mails, des plaquettes d'information et éventuellement une réunion).

L'école est dotée d'un plan de prévention et de lutte contre le harcèlement et d'un protocole de traitement de situation de harcèlement.

Ces documents seront présentés au prochain C.E. mais ne doivent pas être publiés.

Dans le cadre de la lutte contre ce phénomène, l'usage quotidien d'un « bien-être-mètre » est en place dans les classes de CM1 et CM2. Dans toutes les autres classes, la roue des émotions est d'usage.

Le 7 novembre, journée nationale de lutte contre le harcèlement, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont fait une auto-évaluation sur le harcèlement. Cette évaluation anonymisée se présentait sous forme de questions à choix multiples.

La collecte et l'analyse des données permettront de déceler d'éventuelles situations à traiter.

Idées proposées par certains parents :

- mettre en place une boîte aux lettres (cf. association Papillon pour la lutte contre la maltraitance).
- mettre également en place un banc de l'amitié.

Ces deux propositions seront discutées au sein de l'équipe éducative.

7. Les projets pédagogiques à venir et projet NEFLE

Le projet NEFLE (Notre Ecole Faisons La Ensemble) : création d'un potager pédagogique, comme lieu d'apprentissage, de bien-être, de rencontre.

Le projet a eu un avis favorable du 1^{er} conseil d'école de 2023-2024.

Il a été validé par une commission rectorale de juin 2024 et est toujours dans l'attente d'un financement. Aucune nouvelle à ce jour.

Grace à l'appui financier de la commune, le projet avance selon le calendrier initial.

Calendrier prévisionnel :

- Nov : mise en place de butte maraichère + nouveaux carrés de potager pour 2025
- Fév : pose de la serre
- Printemps : accès au jardinage pour tous les élèves
- Été 2025 : accès au potager pour les parents et enfants en dehors des heures d'école.

Dispositif de soutien aux élèves à besoin de CM2 dans les savoirs fondamentaux à raison de 24h dans l'année assuré par Mme Munsch et Mme Barbey (les jeudis de 16h à 17h).

Quelques moments communs :

- Une compote de pommes et de poire préparée par les élèves de CP a été proposée aux élèves courant octobre.
- Une soupe de butternut préparée par les élèves de CM1 et CM2 avec les légumes du potager a été proposée à tous les élèves le mardi 15 oct.
- Le Frühstück a été proposé par les Stumbas à tous les élèves le jeudi 17 oct.
- 10 séances de piscine pour chaque classe.
- Ecole et cinéma : dispositif mis en place par l'Académie de Strasbourg.
Trois projections sont proposées durant l'année pour les classes de CM1, CM2 et CM bilingue.
- Découverte des hautes Vosges au printemps 25 pour les classes de CM1, CM2 et peut-être CM bilingue

Au CM2 :

- Activité de jardinage à partir du printemps et production de plant pour la revente au marché aux puces.
- Sortie au musée Electropolis et cité du train de Mulhouse

Au CM1 :

- Accueil des correspondants en décembre.
- Visite du musée Würth en janvier.

Au CE2 :

- Visite du musée Würth en janvier.
- Visite du musée du pain.
- Visite de la bibliothèque humaniste
- Spectacle aux Tanzmatten.
- Sortie aux parc Mundenhof.
- Participation au dispositif Augenblick pour les bilingues.
- Correspondance avec des élèves de Fautenbach pour les bilingues.

Au CE1 :

- Visite du musée Würth en janvier.
- Visite du musée du pain.
- Visite de la bibliothèque humaniste.
- Spectacle aux Tanzmatten.
- Sortie au parc Mundenhof.
- Participation au dispositif Augenblick pour les bilingues.
- Correspondance avec des élèves de Fautenbach pour les bilingues.

Au CP :

- Visite du musée Würth en janvier.
- Visite du musée du pain.
- Visite de la bibliothèque humaniste.
- Sortie aux parc Mundenhof.
- Correspondance avec des élèves de Fautenbach pour les bilingues.

Au CM1-CM2 bilingue :

- Visite chez les correspondants à Fautenbach

La séance est clôturée à 21h01.

Le président :
Mr. Heideier



La secrétaire :
Mme Barthelmebs



Parents élus
Mr. Distel

